



Ligue Nouvelle-Aquitaine

SAVATE & Disciplines associées



PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire de la ligue Nouvelle Aquitaine Savate B. F. et D.A. du 2 Juin 2024

*Salle municipale "La rose guiziéroise"
33230 St Médard de Guizières*

Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapport financier du trésorier
- Rapport d'activité du secrétaire
- Lecture des rapports des différents responsables techniques
- Election du représentant de la ligue et des départements 64 et 87 à l'AG fédérale
- Modification de la convention d'organisation des manifestations ligue
- Mise en place des indemnités de prêt des enceintes gonflables et métalliques.
- Mise en place d'une convention de participation de la Ligue pour les galas organisés par les clubs et C.D.
- Nomination des responsables techniques pour l'Olympiade 2024-2028
- Gestion des officiels jeunes et adultes par le R.L.A.
- Mise en place de l'obligation de prévoir deux délégations d'officiels sur sélections L.N.A.
- Mise en place de l'obligation de forclusion à J-15 pour les sélections de Ligue.
- Fixation de la date d'A.G. électorale de la L.N.A.
- Participation au village des sports
- Questions diverses

Membres du comité directeur présents : Mr BARRERE Stéphane (Président), Mr BEYRET David (Secrétaire général), Mr BIBARD Clément (Trésorier), Mme PEREZ-DIGON Josefina (Vice-présidente), Mme KLYMENKO Ievgeniia (Vice-présidente), Mr DUBOIS Terrence (membre) et Mr NICOLAS Patrick (Membre).

Membres excusés : Mme CHAPEAU Solen (Membre), Mr. HAGOUG Murphi (membre), Mr MESGUEN Marc (Membre) et Mme HERNANDEZ Chloé (membre).

Présidents de comités départementaux présents : Mlle PEREZ-DIGON Josefina (CD33), Mr LANGLOIS LE ROY Yannick (CD40), Mme GASPERONI Sandrine (CD19 - en visioconférence), M. DUBOIS Terrence (CD79), Mme FARGEOT/BRET Hélène (représentant le président du CD24) et M. DELVERT Jean-Luc (Président intérimaire du CD47).

Cadres Techniques Ligue et départementaux : Mr BRET Jean-Christophe (CTD24).

Représentants des comités départementaux : CD24 (Mme FARGEOT/BRET Hélène), CD33 (Mme PEREZ-DIGON Josefina, Mme KLYMENKO Ievgeniia et M. DIEZ Philippe), CD40 (M. LANGLOIS LE ROY Yannick), CD47 (M. DELVERT Jean-Luc), CD19 (Mme GASPERONI Sandrine- en visioconférence), CD79 (M. DUBOIS Terrence et Mr DUBOIS Jean en visioconférence).

Présent également les représentants de clubs : Mr Patrice MARTINEZ (B.C. Biscarrosse Olympique), Mathieu LEGUAY et Aurélie BARRIERE (Bassin Boxing Club), Philippe MAZOYER (E.C.B.L.), Jérôme PITAUD (A.B.C. Boxing), Yannick MAUREY (Impacts), Jonathan SEGONDY (C.C.B.A.), Mme GRENIER-GEN Hélène (SAM), M. LESIEUR Vincent (ABC Boxing), Mme BORNER Anaïs (Kodiak 33), Mme et M. Yamina et Stéphane PREVOST (Le cercle 33), M. AUBIN Jean-Marc (MJC Barbezieux), M. BILLET Régis (ABC), M. PERIER Laurent (AMMB), Mme BILLET Angélique (ABC), Mme PRUGENT-LERE Emeline (Stade Montois SBF), Mr OUALI ALAMI Anass (Cognacais SBF) et Mr MECENE Remy (agent de développement de la ligue).

L'A.G. Ordinaire débute à 10h15

Le président introduit la séance en remerciant les représentants des comités départementaux d'avoir répondu présent, il indique que l'A. G. O. va être suivie à distance via ZOOM par plusieurs représentants de clubs et de départements. Le secrétaire général Monsieur David BEYRET indique que cinq départements de la L.N.A. sont physiquement représentés (soit plus d'un tiers) représentant plus de quarante pour cent des voix ; le quorum étant atteint, le président fait la demande aux membres de l'AGO leur acceptation quant à l'utilisation du vote à "main levée" sur l'ensemble de la réunion d'A.G.O. de ce jour.

Vote - Résultat : Approuvé à l'unanimité

Le président poursuit en demandant à l'AGO si elle autorise les représentants des départements n'ayant pu faire le déplacement et participant à la réunion via ZOOM, à voter les tous les points annoncés à l'ordre du jour de l'A.G.O.

Vote - Résultat : Approuvé à l'unanimité

Il est demandé aux membres de l'A.G.O. si les trois rapports des membres du bureau (moral, d'activité et financier) pourront être votés simultanément et globalement après lecture du dernier.

Vote - Résultat : Approuvé à l'unanimité

Le Président procède à la lecture de son rapport moral, le Trésorier poursuit par la lecture de son rapport financier alors que le Secrétaire conclut par la lecture de son rapport d'activités (compétitions, formations et animations). Le secrétaire fait procéder au vote des trois rapports.

Vote - Résultat : Approuvés à l'unanimité

Le R.L.A. nous fait lecture de son rapport d'activité.

Pas de vote

Le président indique que l'Assemblée Générale électorale de la Ligue de Nouvelle Aquitaine est prévue entre début Décembre 2024 et fin Mars 2025. Elle sera certainement suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire (pour modification des statuts), mais aussi Ordinaire. Le président souhaite (ou pas) se représenter en tant que président en fonction des résultats des élections fédérales.

Il se porte candidat comme représentant de la LNASBF&da pour la prochaine AG fédérale du 15 juin 2024 à Clermont Ferrand.

Vote - Résultat : Approuvé à l'unanimité

Le président indique que, comme le prévoient les statuts fédéraux, les départements ne disposant pas de Comité Départemental peuvent être représentés après acceptation de l'Assemblée Générale de la Ligue. Il se propose donc de représenter les départements des Pyrénées Atlantiques (64) et de Haute Vienne (87).

Vote - Résultat : Approuvé à l'unanimité

Le R.L.A. prend la parole et nous précise que contrairement à ce qui a été décidé lors de la dernière AG ligue (réduction des coûts des officiels en faisant intervenir des officiels locaux), il a pu être amené à sélectionner des officiels de départements plus éloigné des lieux de compétition pour des raisons d'impartialité de jugement mais aussi pour évaluer certains officiels stagiaires.

Il nous annonce que le recyclage des officiels aura lieu le 20 Octobre 2024.

Autres votes (11h15)

Modifications de la convention d'organisation des manifestations Ligue (voir doc. sur site L.N.A.) :

- Aide de la ligue de 500€ par ring installé par le club organisateur (3 max).

Vote - Résultat : Approuvé à l'unanimité

Mise en place des indemnités dues à la Ligue de Nouvelle Aquitaine pour le prêt des enceintes gonflables et métalliques de sol (voir document sur site L.N.A.) :

- Indemnité de prêt des rings de sol de compétition 100€, ring gonflable 50€.

Vote - Résultat : Approuvé à l'unanimité

Mise en place d'une convention de participation de la Ligue pour les galas promotionnels organisés par les clubs ou comités départementaux (voir document sur site L.N.A.) :

- Participation financière de la ligue aux compétitions et galas sous réserve de convention signée, de budget prévisionnel et d'apparition au calendrier ligue.

Vote - Résultat : Approuvé à l'unanimité

Nomination des responsables techniques Ligue pour l'Olympiade 2024-28 :

Le président annonce que Stéfán TRELA le C.T.L.de Nouvelle Aquitaine (Président du jury de l'examen du monitorat ce jour) lui a fait part de sa décision de poursuivre dans ses fonctions sur la prochaine Olympiade. Messieurs Patrick NICOLAS le RLA, Patrice MARTINEZ son adjoint ainsi que monsieur Sébastien TESSERON R.L.C. et R.L.J. ont aussi fait part de leur décision de se maintenir dans les fonctions qui sont les leurs. Deux candidatures à des postes de Responsable Ligue : Jean Luc DELVERT au poste de R.L.J. et Jean Marc AUBIN au poste R.L.J. adjoint en charge de la formation et de la gestion des jeunes officiels.

Le président jugeant qu'une équipe élargie viendrait renforcer l'efficacité de l'Equipe Technique, il indique qu'il proposera les cinq responsables indiqués plus avant, au C.T.L. Stéfán TRELA afin qu'il les désigne ; leur délégrant ainsi une partie de ses compétences.

Vote - Résultat : Approuvé à l'unanimité

Gestion des officiels jeunes et adultes par le R.L.A. :

La nomination de Jean Marc AUBIN au poste de R.L.J. adjoint va venir répondre à ce point, c'est lui qui gèrera les délégations d'officiels jeunes sur les compétitions L.N.A. et veillera à ce que celles-ci apparaissent sur la feuille de désignation des délégations officielles établie par le R.L.A. adjoint en début de saison.

Mise en place de l'obligation de prévoir deux délégations d'officiels sur chaque sélection de ligue (soit 2 DO + 1 DT /chambre appel + 12 JAL).

Décision actée

Mise en place de l'obligation d'une forclusion à J-15 pour les sélections de L.N.A.

Décision actée

Fixation de la date d'A.G.Elective

Décision reportée à la journée de répétition générale

Le vote de la participation de la ligue au village des sports est repoussé à la prochaine A.G.O.

Questions diverses

Pas de question

La séance est levée à 12h30

Fait à St Médard de Guizières le 02 Juin 2024

Le président
Stéphane BARRERE

Le secrétaire général
David BEYRET



BEYRET DAVID

